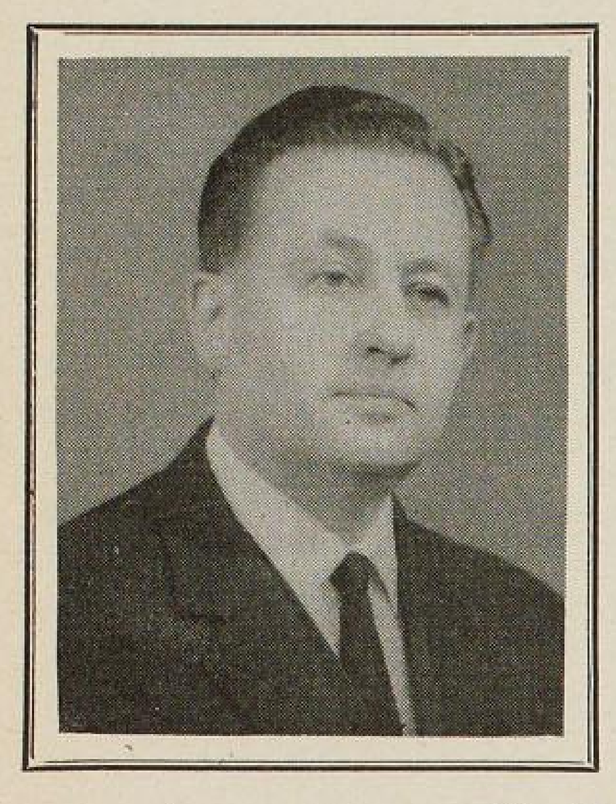
REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

CINQUIEME CIRCONSCRIPTION



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DU 4 MARS 1973

Mes chers Amis,

Depuis 1958, vous avez bien voulu, à trois reprises, me renouveler votre confiance et je me suis efforcé de la justifier, en homme libre de ses jugements et de ses actes, soucieux seulement de ce que je crois être l'Intérêt Général des Hommes et des Femmes de notre Région.

Je me suis associé, dans ses grandes options, à l'action politique des Gouvernements de la Vᵉ République, parce que, malgré des insuffisances, elle a permis à notre Pays de retrouver la **stabilité** et sa **place dans le Monde** et de réaliser une **œuvre positive,** quoi qu'en disent les esprits chagrins, sur le Plan ECONOMIQUE et SOCIAL.

SUR LE PLAN NATIONAL

— redressement de la situation économique et financière ;
— doublement du pouvoir d'achat depuis 1958 ;
— croissance remarquable de la production ;
— réalisation de nombreux équipements (routes, logements, enseignement, etc.) ;
— effort important en faveur des catégories les moins favorisées (S.M.I.C. triplé depuis 1958, retraite minimum multipliée par 6, allocations pour les handicapés, orphelins) ;
— mise en place du Marché Commun favorable au développement de notre agriculture et de notre industrie ;
— mesures en faveur des commerçants et artisans ;
— développement de l'enseignement.

SUR LE PLAN LOCAL

L'action menée avec les Conseillers Généraux, les Maires, les Conseillers Municipaux et l'Administration a permis dans la circonscription
— le doublement des emplois depuis 10 ans (4 570 en 1962, 9 300 en 1972) ;
— la réalisation de nombreux équipements (scolaires, sociaux) ;
— la construction de 3 250 logements depuis 1962 ;
— la poursuite des principaux programmes d'équipement (eau, assainissement, voirie) ;
— le lancement d'actions pour le développement économique et la modernisation de l'Agriculture (Plan Perche), action pour la promotion touristique (Parc Régional Normandie-Maine).

MAIS CETTE POLITIQUE PEUT ETRE AMELIOREE

— en déconcentrant certaines décisions au niveau des Départements et des Régions ;
— en donnant plus d'importance au Parlement et aux Elus locaux pour contrôler l'action du Gouvernement et de l'Administration ;
— en faisant **participer** davantage encore les Français à la vie de leur Pays et de leurs entreprises.

ELLE DOIT ETRE POURSUIVIE

SUR LE PLAN ECONOMIQUE

— par une **Réforme de la Fiscalité,** déjà largement commencée, pour établir plus de justice entre les diverses catégories de citoyens, notamment pour les **travailleurs non salariés** ;
— par une politique d'**Aménagement du Territoire,** permettant de maintenir l'activité de toutes les régions et **d'y créer les emplois nécessaires** ;

— par la réalisation de tous **les équipements** nécessaires à la vie moderne (logements, téléphone, eau, assainissement...) et la **protection de l'environnement** ;

— par la continuation d'une **Politique Agricole** qui, dans le cadre de l'Europe, assurera un niveau de vie convenable aux agriculteurs vivant sur des exploitations familiales.

SUR LE PLAN SOCIAL

— par une augmentation régulière du **Pouvoir d'Achat** et une revalorisation des salaires les moins élevés ;

— par le développement d'un **Enseignement** et d'une **Formation Professionnelle** adaptés pour tous les jeunes ;

— par l'amélioration des **Retraites,** notamment pour les **Commerçants** et **Artisans** et la possibilité pour ceux qui le souhaitent (les femmes, les veuves, les Anciens Combattants), d'en profiter à 60 ans ;

— par l'accélération des programmes de construction en faveur des **Personnes âgées** et des **Handicapés** ;

— par **l'Aide aux Familles** les moins favorisées (allocations familiales, allocations-logement, orphelins, handicapés).

EN FACE DE CE BILAN

Les **Partis Communiste et Socialiste,** pour une fois unis en vue des Elections, avec quelques Radicaux de Gauche représentés ici par M. le Préfet ANTOINE, proposent un Programme, rempli de promesses dont certaines sont déjà en partie réalisées et dont d'autres sont financièrement irréalisables, le tout assorti de **nationalisations ruineuses** et de déclarations parfaitement contradictoires avec ce que les Communistes ont fait dans tous les Pays où ils ont pris le pouvoir, en établissant des **régimes bureaucratiques** et **totalitaires,** qui ont amené une régression économique et sociale et la **suppression des Libertés,** qui font la valeur de la VIE.

Les Réformateurs de Messieurs SERVAN-SCHREIBER et LECANUET, certainement animés de bonnes intentions, se laissent entraîner à des propositions peu réalistes et certaines de leurs réformes sont discutables (pouvoir régional). En outre, il faudra bien qu'ils choisissent leur camp, car le rôle de « charnière » risque de nous ramener au temps funeste de la IVe République.

N'oublions pas que ce que l'on demande à l'Etat, c'est le Contribuable qui le supportera et que le Progrès Social n'est possible qui si l'Economie est prospère.

Le SOCIALISME a toujours échoué sur le plan économique et n'a jamais permis une réelle amélioration du sort des hommes, alors que dans beaucoup de Pays, comme en FRANCE, la SOCIETE LIBERALE de PROGRES a prouvé son efficacité et permis d'importantes réalisations sociales.

Au lieu de se diviser sur des querelles idéologiques, souvent dépassées, les FRANÇAIS DOIVENT SE RASSEMBLER dans chaque région, autour de CEUX qui ont montré leur volonté de travailler pour le Développement et l'Equipement de nos VILLES et de nos VILLAGES et de CONSTRUIRE UN AVENIR MEILLEUR pour tous et avec tous.

C'est la tâche passionnante à laquelle je me suis consacré dans le **Département,** à la Présidence du Conseil Général et dans **votre Circonscription,** en collaboration amicale avec tous les Elus, en m'efforçant aussi de **conseiller et d'aider,** sans aucune distinction, tous ceux et toutes celles qui me le demandaient.

C'est pour la **POURSUIVRE ENSEMBLE**

que vous voterez le 4 MARS pour

Michel d'AILLIÈRES

Maire d'Aillières-Beauvoir
Président du Conseil Général de la Sarthe
Député sortant

CANDIDAT REPUBLICAIN INDEPENDANT

SUPPLEANT :

Docteur André LEGUAY

Conseiller Municipal de Vibraye
Conseiller Général du canton de Vibraye

BELLANGER IMP. LA FERTÉ - BERNARD